Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Montjean - Tome IV

Montjean. — *Population :* 578 imposés au sel, 4 pauvres, 7 exempts, 1775 ; — 591 imposés, 24 pauvres, 11 exempts, 1780 ; — 564 imposés, 20 pauvres, 8 exempts, 1786 ; — 876 hab. en 1901 ; — 900 hab. en 1906.

Le décret civil du 8 août 1792 donnait Beaulieu comme succursale à Montjean.

L'église, avant les dernières restaurations, n'avait de chapelle du XV^{e} s. formant transept qu'au midi ; autour du chœur et de la tour, modillons sculptés de masques ; à la porte occidentale, cintre roman à double voussure. La litre était apparente à l'intérieur ; la porte méridionale, précédée d'un ballet. Le chœur restauré a été polychromé.

Curés. — Pierre *Gerbert,* secrétaire de l'évêque de Rennes, Robert de la Rivière, et sous-collecteur pour le diocèse, pourvu de la cure de Châtillon-en-Vendelais, fait renouveler pour quatre ans la dispense déjà obtenue une fois pour deux ans, de posséder aussi la cure de Montjean, 1er août 1448 (Abbé Vaucelle, *Lettres de Nicolas V,* p. 75). — Jacques *Bidault* est inscrit sur une cloche, 1646, et sur une première pierre d'autel, 1649. — Ambroise *Dodart* a un fragment de sa pierre tombale à l'entrée de la sacristie, † 1756 (*Épigraphie,* t. II. p. 50-52). — René *Mariette* mourut le 20 sept. 1782. — J.-B. *Duffay* et Gab. Frémont, son vicaire, furent arrêtés le 29 août 1791, parce qu'on avait trouvé au presbytère « une infinité d'écrits et de sermons incendiaires. »

Deux prêtres habitués, MM. Lépinette et Sauloup, qui avaient refusé de se rendre à Laval, sont recherchés le 26 août par un détachement de la garde nationale de Laval.

L'école libre, tenue par les Sœurs d'Evron, fermée par arrêté ministériel du 9 juil. 1904, a été reprise par des séculières.

La commune fut absolument antirévolutionnaire. En 1793, la municipalité refuse de fournir l'état des biens des émigrés. Le maire, Landais, meunier au moulin du Château, fut dénoncé, fait bien invraisemblable, pour avoir conduit à Laval, pendant que les Vendéens y étaient encore, quatre « volontaires bleus. » Une quinzaine de jeunes gens furent emprisonnés sur des soupçons de fanatisme ou de chouannerie, et quatre au moins : Pierre Hamelin, Jean Danjou, Marin Lelièvre, René Bignon, condamnés à mort. Vingt-neuf cultivateurs déclarent à la mairie, le 25 mai 1794, que leurs fils ou leurs domestiques les ont quittés, « sans doute pour suivre les Chouans. » — Le 7 sept. 1799, les Brigands passent la nuit à Montjean, coupent l'arbre de la liberté, et affichent une proclamation au nom du roi pour la levée des jeunes gens. — On comptait douze Chouans rentrés dans la commune après la pacification, parmi eux Jean Guyard, dit *Robillard,* chef.

Au mois de germinal an II (mars-avril 1794), la garde nationale du Pertre, passant par Montjean, se mit à tirer sur les habitants réunis dans le cimetière pour entendre la lecture des lois.

L'insurrection de 1799 fut encore plus hardie que la première. Mais je ne sais ce qu'il faut croire du récit suivant. Le 24 mai, écrit le commissaire du canton, quarante hommes bien costumés et équipés arrivent aux Barres de Beaulieu, se donnant comme l'avant-garde de 3.000 émigrés récemment débarqués ; demandent au fermier, B. Jarnigon, s'il connaît des jeunes gens qui veulent s'enrôler, et l'obligent à les conduire au château de

Montjean. Le chef se titrait comte, un autre était baron. Au château de Montjean, où ils purent trouver Cath. Grenay, veuve Landais, « la plus dangereuse (royaliste) du pays, » ils prirent comme guide Franç. Plattier, fermier, passèrent par la Janvrie, burent à la santé du roi, gagnèrent le moulin de Goulias (Ahuillé), puis la forêt « pour mettre leur vie en sûreté. » Quoi qu'il en soit de ce fait romanesque, Guyard, dit *Robillard,* capitaine, et ses anciens camarades recrutèrent beaucoup de jeunes gens. Les insurgés paraissent par troupe de deux cents et parcourent librement : Montjean, Courbeveille, Ahuillé, Astillé, Nuillé, Houssay. Douze cents traversèrent la commune pour se rendre au Pertre, le 24 octobre.

La première tentative d'*inventaire,* faite inutilement le mardi 13 mars 1906, fut suivie le surlendemain d'une seconde expédition où le délégué était accompagné d'une escouade de gendarmerie. Le vicaire et six gardiens volontaires étaient enfermés dans l'église depuis trois jours. A leur appel, sept cents paroissiens accourent. Pendant que M. le curé lit sa protestation vibrante et chaleureusement applaudie, les gendarmes sont grimpés sur le toit de la sacristie, l'ont défoncé d'abord, puis ont brisé également le vitrail d'une fenêtre. L'un deux, vrai acrobate, descend par cette voie, menaçant le vicaire de son revolver. Cette escalade mouvementée fut suivie d'un coup d'œil jeté dans l'église par le percepteur et qu'il jugea suffisant pour l'accomplissement de sa mission.

Il reste dans le vitrail restauré une image vivante de cette scène, avec inscription commémorative.